



### Trêve sociale au sein des régions financières

Les objectifs sont clairs p4

### Croissance gabonaise

Les prévisions s'améliorent p6

### Les Mines

Appelées à contribuer davantage à la croissance p7

### Système de prime

Basé sur l'effort et les résultats p8

## Hauts emplois de l'Etat

## La jeunesse responsabilisée

p.2



## Trêve sociale au sein des Régions Financières

Les objectifs sont clairs  
p.4



# Hauts emplois de l'Etat

Publié le 30 septembre 2017  
[www.ledefigabon.com](http://www.ledefigabon.com)

## La jeunesse responsabilisée

2

**D**e nombreux jeunes occupent désormais des postes de responsabilité dans la haute sphère de l'administration gabonaise. Des nominations

lors du dernier conseil des ministres laissent transparaître la détermination du président Ali Bongo Ondimba à accorder davantage de confiance à la jeunesse du pays.

L'initiative cadre avec la traduction dans les actions du principe de l'égalité des chances et la volonté de revitaliser le dispositif pour la promotion de l'émergence et du développement socioéconomique du Gabon, qui se trouve désormais à un tournant de son histoire. Elle vise aussi à valoriser les acquis et les résolutions du récent Dialogue national, dans un souci d'ouverture.

Parmi les nouveaux responsables nommés durant le Conseil des ministres, on peut citer, à titre d'exemple, celle d'Olivier Nang Ekome, désormais à la tête de l'Agence nationale de l'Urbanisme, des Travaux topographiques et du cadastre (ANUTTC). On remarque aussi d'autres nominations : Hermann Ndjoundjou, Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), Karine Arissani, Directeur général de l'Agence gabonaise du



Tourismes (Agatour), Pépécy Makiwana, Directeur général adjoint du Budget et des Finances, ou encore, Hermann Kamonono, Directeur général du Fonds national d'aide sociale (FNAS).

La vague de nominations a été très vite qualifiée par les médias de Tsun'Ali II pour traduire le désir d'un nouveau pari de remettre certaines choses pratiquement à plat. La décision répond toutefois à l'attente d'une frange non négligeable de la population et de la classe politique gabonaise qui souhaitent du sang neuf au niveau de l'administration et, plus particulièrement, en ce qui concerne les postes de responsabilité.

Des nouvelles têtes, qui ont souvent déjà fait

leur preuve dans d'autres domaines, sont ainsi responsabilisés au niveau d'un certain nombre de services et d'agences gouvernementales appelés à mettre en œuvre, d'une façon ou d'une autre, les réformes promises par l'Exécutif et, plus particulièrement, le Plan de relance de l'Economie du Gabon (PRE) déjà mis sur les rails.

Sans prise en compte des convictions politiques des uns et des autres, les nouveaux responsables seront jugés à l'œuvre et aux résultats, selon les proches collaborateurs du Président. Cette nouvelle classe de cadres pourra désormais jouer un rôle crucial, à différents niveaux, pour la mise en œuvre des réformes promises par le président de la République.



# Trêve sociale au sein des régies financières

## Les objectifs sont clairs

Publié le 29 Septembre 2017  
[www.ledefigabon.com](http://www.ledefigabon.com)

**L**es syndicats des agents des régies financières sont parvenus à trouver un accord avec l'Etat. Le protocole d'entente et de trêve sociale signé ce jeudi matérialise cet accord qui détaille les engagements des uns et des autres dont celui de reprendre le travail après plusieurs mois de grève.

Et comme il fallait s'y attendre, certaines voix se sont élevées, notamment sur les réseaux sociaux, pour soi-disant dénoncer la légitimité de cet accord. Principal argument avancé : la « base » n'aurait pas été impliquée dans les négociations. Il est difficile, voire impossible, de savoir réellement ce que ces gens qui se positionnent en tant qu'adversaires du



processus d'instauration de la trêve sociale au sein des régies financières appellent base.

Dans le document signé, pourtant, on peut y lire clairement qu'ont été représentés les organisations syndicales représentant les personnels de la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects, la Direction Générale des Hydrocarbures, la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor, ainsi que l'ensemble des services centraux et ministériels.

Où veut-on parler ici du fait qu'un clan de radicaux ne veuille pas, du moins pour le moment, franchir le cap du dialogue ? Ceux rassemblés dans la FESYREFAA pour ne pas les nommer. Un constat s'impose cependant : l'intransigeance de certains dont les objectifs sont parfois inavouables, n'a pas entamé la détermination du grand nombre à aller de l'avant et aboutir à des solutions concertées. Une démarche largement saluée par les usagers qui n'en peuvent plus de se voir pris en otage par quelques "individus manipulés".

### **Un véritable partenariat**

A préciser enfin que les objectifs sont clairs pour les signataires du protocole d'entente et

de trêve sociale. D'abord, rétablir au plus vite le bon fonctionnement des services et endiguer la perte quotidienne estimée à plus d'un milliard de F CFA de recettes. C'est l'unique moyen d'atteindre les projections de recettes établies par la Loi de Finances Rectificative 2017 et par la loi de finances 2018.

Parallèlement à cela, le but est de donner une base solide au concept de relation constructive et apaisée avec les partenaires sociaux, grâce notamment à la mise sur pied du Comité bipartite de suivi de la trêve sociale, qui sera créé par arrêté conjoint des trois membres du gouvernement intéressés. Cette structure a pour mission d'examiner les différentes revendications pour les deux ans à venir.

Enfin, et ce n'est pas le moins important : réunir les conditions nécessaires au sein des administrations pour garantir le succès du Plan de Relance de l'Economie. A ce sujet, Jean-Fidèle Otandault, Ministre d'Etat en charge du Budget et des Comptes Publics, a formulé le vœu que s'instaure enfin dans notre pays un véritable partenariat dans la réalisation des grands défis nationaux. Un partenariat permettant également de répondre efficacement aux préoccupations des acteurs de la fonction publique dans le respect des contraintes budgétaires.



# Croissance gabonaise

## Les prévisions s'améliorent

Publié le 28 septembre 2017  
www.ledefigabon.com



**L'**activité économique nationale devrait progresser dans l'ensemble des secteurs économiques au cours des deux prochaines années selon l'analyse de la Direction Générale de l'Economie dont les chiffres sur l'évolution des ressources du PIB prévisionnel en 2017 et 2018 ont été reproduits par Ecofin.

Ainsi, les projections tablent sur un accroissement sensible de l'activité du secteur primaire qui passerait à, +2,7% en 2017, et à +3,8%, en 2018. La DGE indique que cette embellie proviendrait notamment de la hausse d'activité dans l'agriculture soit, +12,7% en 2017, et à +14,2% en 2018. Cette évolution sera en lien, avec l'accroissement substantiel de l'agriculture de rente, notamment l'entrée en production des plantations d'hévéa d'Olam en 2018, avec une prévision de 0,69 million de tonnes.

A ces données s'ajoute également le raffermissement de la branche minière avec +22,5% en

2017, et +7,5% en 2018, grâce à l'entrée en production de Nouvelle Gabon Mining, à la reprise de la production de la CICMHZ, ainsi qu'aux perspectives favorables en termes de débouchés pour le manganèse sur le plan international.

La bonne tenue du secteur primaire sera également tributaire des performances de l'exploitation forestière (+7,0% en 2017, et +6,5% en 2018), en raison d'une hausse prévisionnelle de la demande des industries. Toutefois, indique-t-on, ces évolutions seraient atténuées par la baisse d'activité prévue dans la branche pétrolière en raison du déclin naturel des champs matures.

Quant au secteur secondaire, il serait en hausse de 1,5% en 2017, et de 5,5% en 2018. Et cela, grâce notamment: à la progression des industries du bois (+7,0% en 2017, et +6,5% en 2018), liée à la hausse de la commande publique, à la politique incitative pour la troisième transformation et à la demande mondiale; à la croissance des industries agro-alimentaires (+8,0% en 2017, et plus 15,0% en 2018), à la transformation de l'huile de palme par OLAM, ainsi qu'à l'augmentation des capacités de production d'eau minérale.

Le dynamisme de l'industrie minière (+18,0% en 2017, et 16,0% en 2018), provenant de la consolidation de l'activité d'une demande internationale en hausse avec des prix compétitifs et la croissance dans les autres industries (+1,5% en 2017, et +5,5% en 2018), elle-même, tributaire de l'accroissement de la production des usines nouvellement installées dans la zone de Nkok, jouera aussi un rôle majeur dans cette croissance.

La DGE indique enfin que l'activité du secteur tertiaire devrait également suivre cette tendance. Pour ce secteur, elle fait des prévisions d'une hausse de 0,8% en 2017, et de 4,4% en 2018. Ces progrès découleraient essentiellement des performances des branches telles que: les transports et télécommunications (+4,3% en 2017, et +6,1% en 2018), dans un contexte de quasi-stagnation des branches commerce (+0,2% en 2017, et +3,5% en 2018) et des services (+0,1% en 2017, et +3,0% en 2018).



# Les Mines

## Appelées à contribuer davantage à la croissance

Publié le 28 septembre 2017  
[www.ledefigabon.com](http://www.ledefigabon.com)

**D**ans le cadre de la diversification de l'économie prônée par le Plan de relance économique, le Gabon entend valoriser son potentiel minier. C'est ce qu'a déclaré le ministre des Mines, Christian Magnagna, qui a rappelé que le secteur n'a reçu jusqu'ici que très peu d'investissements.

La baisse du cours du pétrole sur le marché international a plongé le Gabon dans des difficultés économiques depuis deux ans. Le pays est donc obligé de s'adapter à cette situation en repensant notamment son économie jusque-là trop dépendante de la manne pétrolière. C'est dans ce sens que le gouvernement a adopté le Plan de relance économique où il est justement question de diversification des sources de croissance.

Le ministre des Mines Christian Magnagna explique que le Gabon doit redynamiser son économie à travers des secteurs qui n'ont pas été suffisamment exploités auparavant. C'est le cas notamment de l'agriculture, des services ou encore du tourisme. Il a émis le même constat pour le secteur à sa charge : les mines. Il a rappelé que le secteur pèse à

ce jour moins de 4% du PIB. A court terme, le gouvernement entend doubler cette contribution dans deux ans mais la stratégie nationale pour le développement du secteur table sur une contribution au-delà des 10% dans le futur.

Mais pour cela, le ministre a indiqué que le pays doit mieux connaître son potentiel minier. Il a ainsi fait savoir que le gouvernement travaille actuellement avec des experts internationaux pour finaliser le cadastre minier. Parmi les produits que le Gabon peut proposer figure l'or pour une exploitation industrielle. Sinon, il y a déjà l'orpaillage dans des parties comme l'Ogooué-Ivindo. Le pays a aussi du fer dans le Belinga. D'après le ministre, le gouvernement entend valoriser ce gisement de classe mondial en cherchant à attirer les investisseurs étrangers. Sinon, il y a aussi le gisement de terres rares de Maboumine.

Au-delà de sa contribution pour l'économie, Christian Magnagna est d'avis que les mines peuvent créer beaucoup d'emplois notamment chez les jeunes. C'est dans ce sens que l'Ecole des mines et métallurgie de Moanda a été mise en place.



## Systeme de prime

# Basé sur l'effort et les résultats

Publié le 30 septembre 2017  
[www.ledefigabon.com](http://www.ledefigabon.com)

**L**e Gabon doit désormais donner une meilleure cohérence à sa politique de dépense publique. Le système de prime autrefois appliqué à l'égard des agents des Régies financières a contribué à renforcer un certain déséquilibre. Le système a dévié de son but initial - qui était de motiver les agents de la fonction publique - et obligeait l'Etat à verser chaque année quelque 212 milliards de francs CFA, soit un peu plus de 320 millions d'euros, à des fonctionnaires des Impôts et trésors publics, des douanes et du secteur des hydrocarbures.

Alors que les recettes ne sont plus celles d'avant la baisse du prix du baril de pétrole sur le marché international, il fallait donc revoir le système.

Il était de plus en plus inacceptable pour le citoyen lambda d'apprendre que certains hauts fonctionnaires pouvaient percevoir une prime de 100 millions de francs par mois, alors que l'Etat a commencé à demander à tout le monde de se serrer la ceinture. Alors que les recettes étaient en baisse, les primes devaient être versées sans prise en compte du nouveau contexte. D'où l'accumulation d'arriérés importants.

Il fallait ainsi réformer ce mécanisme opaque de versement de primes à tout va. C'est ce qui a dérangé certains syndicalistes des Régies financières. La plupart des agents comptent toutefois aujourd'hui s'adapter à la nouvelle situation. D'où la signature d'un protocole d'entente et de trêve sociale par les représentants de l'Etat gabonais et les organisations syndicales des Régies financières, le jeudi 28 septembre dernier.

Le document répond, en tous cas, à l'attente des uns et des autres. Le règlement de la Prime Spécifique d'Incitation à la Performance (PSIP) y est évoqué, ainsi que l'instauration d'une prime de fin d'année (PFA) en cas de dépassement des objectifs budgétaires de recettes hors-pétrole, constaté à la fin de l'exercice.

Ceci étant, il n'est plus question de distribution d'argent à tour de bras. Le respect de l'orthodoxie financière, et la mise en œuvre des réformes dans les finances publiques ne le permettront sans doute plus jamais.

Le système de prime est désormais basé sur l'effort et les résultats. "Les agents ne peuvent plus percevoir les mêmes niveaux de primes alors que la performance n'est pas au rendez-vous", a fait comprendre un cadre du ministère de l'Economie. Les réformes ont nécessité cette prise d'initiative que de plus en plus de Gabonais apprécie plutôt, malgré quelques voix encore dissonantes.